

ARRÊTÉ

PORTANT RÉGLEMENT TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION POUR CAUSE DE TRAVAUX ROUTE DE VARENNES (RD 42) EN AGGLOMÉRATION

Le Maire de la commune d'Oussoy-en-Gâtinais (Loiret),
Vu le code de la route et notamment les articles R.44, R.225 et R.225-1,
Vu le code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L.2212-2, L.2213, L.2213-5,
Vu le code de la voirie routière,
Vu l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière, l'ensemble des textes qui l'ont modifié et complété,
Vu la demande de l'entreprise FGC – 72 rue de Longjumeau 91160 BALLAINVILLIERS,
Considérant que pour permettre l'exécution des travaux sur le réseau de communications électroniques (raccordement au réseau à la fibre optique), route de Varennes (RD 42), en agglomération, par l'entreprise précitée, et pour assurer la sécurité des ouvriers de l'entreprise, il y a lieu de réglementer la circulation selon les dispositions suivantes :

ARRÊTÉ :

Article 1^{er} – À compter du 12 septembre 2022 et pour une durée de quarante-cinq jours, la circulation sur la route départementale 42 (route de Varennes), en agglomération, sera réglementée ainsi qu'il suit :

- Circulation en alternat par feux tricolores dans les deux sens,
- Interdiction de stationner, aux véhicules légers et poids lourds, sur toute la longueur du chantier.

Article 02 – Cette interdiction sera signalée aux usagers par des panneaux réglementaires, déposés par l'entreprise procédant aux travaux.

Article 03 – Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 04 – Le présent arrêté sera affiché aux extrémités du chantier.

Article 05 – Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- L'entreprise FGC,
- Monsieur le Commandant de Gendarmerie de Bellegarde,
- Monsieur le Directeur des Services d'Incendie et de Secours du Loiret,
- Monsieur le Président du SICTOM de Châteauneuf-sur-Loire.

Fait à Oussoy-en-Gâtinais, le 05 septembre 2022

Le Maire,
François MARTIN

